

Les frais du PER Préfon-Retraite

Montant minimal de versement initial : 19 €

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat : 0 €

Frais annuels

Frais de gestion du plan

Frais des supports

Support fonds euros	non applicable
Support unités de compte	non applicable
Support Eurocroissance	non applicable

Gestion pilotée par horizon

non applicable

Frais de gestion des fonds

1/ Gestion libre

Fonds d'actions (moyenne)	non applicable
<i>Dont taux de rétrocession de commissions</i>	<i>non applicable</i>
Fonds d'obligations (moyenne)	non applicable
<i>Dont taux de rétrocession de commissions</i>	<i>non applicable</i>
Fonds immobiliers (moyenne)	non applicable
<i>Dont taux de rétrocession de commissions</i>	<i>non applicable</i>
Fonds diversifiés (moyenne)	non applicable
<i>Dont taux de rétrocession de commissions</i>	<i>non applicable</i>

2/ Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)

Profil prudent (moyenne)	non applicable
<i>Dont taux de rétrocession de commissions</i>	<i>non applicable</i>
Profil équilibré (moyenne)	non applicable
<i>Dont taux de rétrocession de commissions</i>	<i>non applicable</i>
Profil dynamique (moyenne)	non applicable
<i>Dont taux de rétrocession de commissions</i>	<i>non applicable</i>

Autres frais annuels

Frais forfaitaires		0 €
Frais proportionnels	au maximum	0,60% de l'encours
	+	0,06% ⁽¹⁾ de l'encours

Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement		2,05%
Frais de changement de modes de gestion	non applicable	
Frais d'arbitrage	non applicable	
Proportionnels ou forfaitaires	non applicable	
Nombre d'arbitrages gratuits par an	non applicable	
Frais de transfert sortant vers un autre produit		1% les 5 premières années 0% ensuite
Frais sur les versements de rente		0%
Frais de rachat		0%

⁽¹⁾ correspondant à 2% des produits financiers, sur la base d'un rendement comptable du portefeuille de 3,18% en 2021.

Préfon est la Caisse Nationale de Prévoyance de la Fonction Publique, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 ayant son siège social 12 bis rue de Courcelles, 75008 Paris - N° SIRET 784 718 348 000 21 - L'objet social de l'association est d'offrir aux fonctionnaires et assimilés des régimes de prévoyance complémentaire, notamment en matière de retraite ; d'assurer la représentation des affiliés auprès des pouvoirs publics et des gestionnaires des régimes créés ; de veiller au respect des valeurs des organisations syndicales fondatrices de solidarité, de progrès social et d'égalité dans la gestion des fonds collectés par les régimes créés, notamment par le choix d'investissements socialement responsables.